



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 18485

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par le CODERPA de la Moselle concernant la Prestation spécifique dépendance et l'aide à domicile. Il demande que soient publiés très rapidement des textes réglementaires rétablissant notamment pour le régime général d'assurance vieillesse la possibilité d'intervention dans tous les cas et dans la limite de quatre-vingt-dix heures d'aide ménagère, avec des modulations de tarifs en fonction de la durée. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18485

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4661